



**HAL**  
open science

**Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).2022.  
Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise  
en discours d'un problème public (Rennes : P. U. de Rennes,  
coll. Res publica).**

Manon Him-Aquilli

► **To cite this version:**

Manon Him-Aquilli. Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).2022. Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public (Rennes : P. U. de Rennes, coll. Res publica).. Argumentation et Analyse du Discours, 2023, 31, <10.4000/aad.7940>. <hal-05253238>

**HAL Id: hal-05253238**

**<https://hal.science/hal-05253238v1>**

Submitted on 13 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).  
2022. *Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public* (Rennes : P. U. de Rennes, coll. Res publica).

Manon Him-Aquilli

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/aad/7940>

DOI : 10.4000/aad.7940

ISSN : 1565-8961

**Éditeur**

Université de Tel-Aviv

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 octobre 2023

**Référence électronique**

Manon Him-Aquilli, « Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).2022. *Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public* (Rennes : P. U. de Rennes, coll. Res publica). », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 31 | 2023, mis en ligne le 15 octobre 2023, consulté le 29 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/aad/7940> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.7940>

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).2022. *Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public* (Rennes : P. U. de Rennes, coll. Res publica).

Manon Him-Aquilli

---

## RÉFÉRENCE

Ferron, Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (éds).2022. *Donner la parole aux sans-voix ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public* (Rennes : P. U. de Rennes, coll. Res publica), ISBN 978-2-753-58308-5, 334 pages.

- 1 À quoi ressemblent les dispositifs participatifs visant explicitement à donner la parole aux prétendus « sans voix » ? Quels sont les acteurs institutionnels qui s'y engagent ? Qui ces derniers cherchent-ils à entendre ? Pourquoi ? Dans quel but ? Et surtout avec quels effets, non seulement sur les institutions en question mais également sur les groupes subalternes ou dominés, ainsi présumés inaudibles ?
- 2 Si de nombreux travaux se sont attachés à décrire les processus de délégitimation dont font l'objet ces locuteurs et locutrices vulnérables, toutes celles et ceux « qui peinent à se faire entendre, y compris et surtout dans les décisions qui les concernent directement » (8), l'ouvrage intitulé « Donner la parole aux “sans voix” ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public », co-dirigé par Benjamin Ferron, Émilie Née et Claire Oger, se penche quant à lui de manière originale sur « les conditions de l'apparent “miracle social” que constitue l'accès de ces groupes à

l'expression publique et, plus encore, à l'audibilité de leurs discours » (Maurer et Pierru 2001). Aboutissement de discussions et de réflexions menées depuis 2018 tout d'abord, dans le cadre d'un séminaire de recherche, puis d'un colloque international tenu à l'Université de Paris-Est Créteil les 21 et 22 juin 2018 (intitulé quant à lui « Donner la parole aux “sans voix”. Acteurs, dispositifs et discours »), il propose un important travail d'édition et de coordination : aux dix-huit textes tirés des actes du colloque s'ajoutent la transcription et l'édition d'un entretien avec l'historien Philippe Artières, d'une table ronde réunissant une dizaine de personnes investies dans des projets de co-production d'une parole légitimée, d'une discussion avec l'anthropologue américain James Scott et d'une conférence du chercheur en communication John Downing, ainsi qu'une introduction et une importante conclusion.

- 3 Si les contributions sont parfois inégales (principalement pour des raisons de formats, le genre « actes » étant court, on aimerait parfois en savoir plus), la lecture de l'ouvrage est très stimulante, ouvrant de nombreuses pistes de réflexions quant aux questions soulevées, et très agréable, du fait du travail éditorial déjà mentionné.
- 4 L'ouvrage s'ouvre sur la transcription d'extraits d'une intervention de James Scott au séminaire de recherche préparatoire au colloque et des échanges avec la salle qui ont suivi. Introduits par un texte de présentation rappelant la pertinence de la distinction proposée par l'anthropologue entre texte caché et texte public (à savoir ce que les subalternes disent ou non selon qu'ils sont entre eux ou non) et de sa notion d'infrapolitique<sup>1</sup>, ces extraits sont organisés selon quatre grands thèmes. Il s'agit d'abord de questionner l'auteur sur ses présupposés théoriques, plus précisément sur la question du degré de conscience des groupes dominés vis-à-vis de leur propre domination (« théoriser l'infrapolitique »), puis sur ses méthodologies, notamment au sujet de sa posture au sein de la relation ethnographique qu'il a tissée au cours de ses recherches en Malaisie (« enquêter sur les résistances quotidiennes »), pour ensuite l'entendre sur ce qu'il nomme texte caché et texte public mais du point de vue analytique (« analyser le texte caché »), pour enfin revenir avec lui sur les effets politiques concrets des recherches qui adoptent ses propositions théoriques (« encourager les expériences sociales d'autonomie »). Si les réponses aux questions, très pertinentes, posées par les animateurs et animatrices du séminaire et par le public, paraissent de premier abord un peu décevantes, tant James Scott y répond volontiers par des anecdotes ou des exemples, on finit par y trouver une méfiance bienvenue vis-à-vis de ce que serait une position théorique catégorique au sujet de thèmes aussi complexes et sans cesse mis au travail que ceux de l'idéologie, des rapports de savoir-pouvoir ou des effets sociaux des recherches critiques en SHS<sup>2</sup>.
- 5 L'ouvrage se compose ensuite de six parties comprenant chacune trois ou quatre contributions. La première partie, « Archive et mises en récit des “sans voix” » est consacrée aux méthodes et théories cherchant à rendre compte de « l'histoire des vaincus ». Elle s'ouvre sur un très bel entretien avec Philippe Artière, qui revient sur l'historiographie marxiste et foucaldienne des groupes dominés, sur l'importance d'une problématisation de la *literacy* et de ses matérialités et sur les implications éthiques et politiques de l'archivage. Cette première partie se poursuit avec deux autres contributions, l'une, signée Aude Dontenwille-Gerbaud, cherchant à saisir méthodologiquement, via les transcriptions des sténographes et des articles de presse, les réactions du public de meetings politiques de la fin du 19<sup>e</sup>, et l'autre, proposée par Fanny Gallot et Amandine Tabutaud, faisant le point sur les sources

disponibles (correspondances, films, émissions de radio, etc.) non seulement pour écrire l'histoire des ouvrières mais aussi pour en garder la mémoire.

- 6 La deuxième partie de l'ouvrage est intitulée « Du silence à la parole ? Dispositifs d'énonciation et restitution » et entre dans le vif du sujet : les ambivalences caractéristiques de ces dispositifs visant à donner la parole aux prétendus « sans voix ». Elle commence par la transcription d'une table ronde tout à fait passionnante réunissant des universitaires, des artistes (écrivain, dessinateur), des acteurs et actrices du monde socio-éducatif (un éducateur spécialisé et une travailleuse du social) et une journaliste. Au cours de cette discussion très riche, chacun/ chacune revient sur des moments particuliers de son expérience d'initiateurs ou initiatrices de ces dispositifs, qu'il s'agisse d'ateliers d'écriture pour sans domicile fixe, dans un café ouvert toute la nuit au centre de Paris, de la création de films, de livres ou de spectacles avec des habitants et habitantes d'un ghetto bulgare ou d'un quartier du Blanc-Mesnil en région parisienne, ou encore de bandes dessinées avec des ouvriers et ouvrières en lutte contre la fermeture de leur usine. Sont abordés les thèmes de la censure indirecte dont peuvent faire l'objet ces initiatives, notamment par l'arrêt des financements publics de tels ou tels projets ou par les réactions hostiles de la part des autorités suite à telle ou telle création, mais aussi les processus de pacification sociale auxquels de tels dispositifs contribuent en transformant détresse, colère ou ennui en biens symboliques (poèmes, journaux, pièces de théâtre, etc.) ou encore les marges institutionnelles qui existent ou non selon les conjonctures politiques locales et qui autorisent ou interdisent l'émergence de ces projets.
- 7 Les contributions qui suivent insistent chacune à leur manière et à travers leurs objets spécifiques sur l'ambivalence de ces dispositifs visant une sortie du silence. Un premier texte de Caterina Bandini raconte comment se professionnalise et se normalise la pratique du témoignage direct dans le cadre de « pèlerinages militants » (91) organisés par des ONG et des associations dans les territoires occupés en Palestine. L'auteure observe comment ces témoignages de Palestiniens et Palestiniennes finissent par devenir des produits standardisés devant satisfaire les attentes d'une clientèle, dans la mesure où, en plus de donner lieu à des mises en scène folklorisantes, ils doivent remplir certaines conditions afin d'être audibles (par exemple être optimistes et pacifistes).
- 8 Le deuxième texte, proposé par Mohammad Alsadhan, revient sur une expérience d'enquête sociolinguistique visant à donner la possibilité à des exilé.es syriennes et syriens de raconter leur parcours migratoire au cours d'entretiens semi-directifs mais qui se trouve vite confrontée à la difficulté de dire des enquêté.es. La relation d'enquête, en tant que produisant un rapport de savoir-pouvoir dans le cadre d'un recueil de corpus sensible, semble bien susciter la peur et la suspicion chez les personnes interviewées. Suit un texte d'Ophélie Naessens qui présente le *dialogical art*, soit des créations artistiques immatérielles visant à fabriquer des situations d'énonciation originales en lien avec un problème public. L'auteure raconte par exemple comment un collectif d'artistes de Zurich est parvenu à faire appliquer des mesures concrètes concernant l'accueil et l'accès aux soins à des prostituées toxicomanes en organisant des balades en bateau réunissant, pendant deux heures quotidiennes, des travailleuses du sexe, des élus municipaux, des journalistes, des procureurs, etc. Elle observe ainsi comme « [d]ans le contexte ritualisé d'un événement artistique, et en particulier dans celui d'un échange discret, isolé de l'examen des

médias, les acteurs invités ont été en mesure de communiquer en dehors de la rhétorique habituelle qu'imposent leurs statuts officiels » (113). En produisant, grâce aux règles inhérentes de la performance artistique, des agencements collectifs d'énonciation (Deleuze et Guattari 1975) originaux, ces dispositifs autorisent une mise à distance des statuts et rôles sociaux, et partant des institutions qui les conditionnent, et ouvrent des brèches dans le champ des possibles politiques.

- 9 Cette deuxième partie se clôt sur une contribution de Marie Goupil-Lucas-Fontaine retraçant le parcours d'une chanteuse de la Belle Époque, Eugénie Buffet, et de ses rapports avec le « bas peuple de Paris » qu'elle prétendait représenter et incarner lors de ses concerts. L'expérience de cette chanteuse des rues qui se mettait au service des plus démunis en les imitant dans ses performances scéniques, souligne bien l'ambivalence de la restitution de la parole des « sans voix », entre représentation et instrumentalisation.
- 10 La troisième partie pose plus frontalement la question de l'émergence d'un « nous » au sein d'un rapport de force politique. Intitulée « Prise de parole et constitution des collectifs : les dynamiques de politisation », elle se compose de quatre contributions cherchant chacune à saisir les mouvements d'apparition de subjectivités politiques et ceux de leur confiscation ou instrumentalisation. L'exemple le plus significatif nous semble être celui fourni par Julien Talpin et son enquête au sein d'une association de *community organizing* à Los Angeles. Là, il raconte comment de tels dispositifs, visant à former politiquement des jeunes élèves issus de quartiers défavorisés afin qu'ils élaborent des revendications concernant leurs conditions d'étude, oscillent entre discipline et émancipation (131), entre *empowerment* et endoctrinement, tant les animateurs et animatrices du projet ne semblent donner de légitimité qu'à l'adoption d'une grille d'analyse marxiste des expériences quotidiennes mises en mots par les élèves. Il n'empêche que de tels projets finissent bien par créer des « miracles sociologiques » qui n'en sont pas : des porte-paroles ainsi formés et issus des classes populaires parviennent bien à intégrer le champ politique et à obtenir de véritables réponses de la part des pouvoirs publics sur des questions d'injustice sociale vécue par eux quotidiennement.
- 11 Si ces asymétries statutaires entre salarié.es militantes et militants et personnes concernées sont donc bien, malgré tout, mises au service d'une transmission de savoir-faire et savoir-dire politiques potentiellement émancipatrice pour certaines personnes, celles décrites dans la contribution suivante servent tout simplement de support à des rapports de domination. Dans l'association de soutien aux familles en attente de logement social qui y est étudiée, Thomas Chevallier observe comment la présidente de l'association se pose comme juge et arbitre des interactions verbales au cours des réunions du collectif, attribuant ou non du crédit aux interventions des personnes présentes, mais également instrumentalisant ce collectif auprès des représentants institutionnels (bailleurs sociaux, élus locaux, etc.) qu'elle rencontre dans le cadre de son travail.
- 12 Les deux dernières contributions insistent également sur l'ambiguïté des dynamiques de constitution de groupes dominés, qu'il s'agisse, dans celle de Mélanie Duclos, d'un collectif de biffins dont la reconnaissance ne passe qu'aux prix d'une reformulation voire d'une confiscation de leur parole par des habitantes et habitants ou des élus du quartier où ils vendent à la sauvette, ou, dans celle de Robert Tefe-Tagne et Fulbert Fofack, de conducteurs de mototaxis camerounais dont le groupe n'existe finalement

en tant que tel que par la présence de pancartes à l'arrière de leur moto parfois explicitement politiques et parfois non.

- 13 La quatrième partie, « Des prises de parole institutionnalisées : participation, délibération et action publique », est plus particulièrement dédiée aux réalisations concrètes et aux effets souvent dépolitisant de l'injonction à la participation à laquelle sont soumises de nombreuses institutions. Les trois contributions insistent chacune sur l'importance des « *street level bureaucrats* » (171), ces intermédiaires, souvent salariés d'associations de solidarité, qui se retrouvent en position de devoir donner forme, par la sélection et la retraduction, aux discours des prétendus « sans voix » afin que ceux-ci soient audibles – à savoir acceptables car non menaçants – par les pouvoirs publics. Une première contribution de Caroline Arnal et Florence Haegel raconte la conception restrictive de la participation adoptée par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui non seulement sous-traite aux associations caritatives le délicat travail de sélection des personnes qui participeront au dispositif, mais qui ne leur laisse ensuite jouer qu'un rôle consultatif, recueillant simplement des témoignages dépolitisés qui « n'engage[nt] pas ou très peu l'identification – et plus encore la mise en cause – de responsables et la recherche des causes de la pauvreté » (174). Cette situation aboutit à de véritables injonctions paradoxales, puisque « [d]u point de vue cadre institutionnel, les membres du huitième collège participent sans véritablement représenter ; du point de vue de la pratique associative, ils se perçoivent (et sont perçus) comme des représentants sans légitimité et mandat collectif » (176).
- 14 C'est également un processus d'invisibilisation des conflits qu'analyse Benjamin Leclercq dans son texte au sujet d'une mission confiée au Développement social urbain (DSU) visant à faire participer les habitants et les habitantes HLM jugées « sans voix » par les bailleurs. En plus d'une confusion entre invisibilité et inaudibilité (les habitants et habitantes que l'on voit le moins dans la cité ne sont pas forcément celles et ceux qu'on entend le moins, et inversement), ce sont surtout des mécanismes de dépolitisation qu'observe l'auteur : les acteurs du DSU tâchant systématiquement d'individualiser les cas et de responsabiliser les habitants et les habitantes dès qu'est formulée une plainte, même collective, relative à leur condition de logement.
- 15 La troisième contribution analyse quant à elle plus en détail les dimensions proprement langagières de cet impératif participatif au sein du secours populaire et de son dispositif d'aide financière aux étudiants et étudiantes étrangères. Isabelle Laborde-Milaa observe ici qu'à rebours des lieux où l'on forme les personnes concernées à maîtriser des normes génériques afin de rendre leur parole audible, plus les lettres de motivation manuscrites demandées aux étudiants et étudiantes pour la constitution de leur dossier s'éloignent des standards du genre (récit de vie privée, erreurs d'orthographe, etc.) et plus elles sont valorisées, au nom de l'authenticité. Cette lettre est accompagnée d'un rapport rédigé par un bénévole qui reprend et appuie, cette fois de manière tout à fait normalisée, les dires de l'étudiant ou de l'étudiante, ce qui fait dire à l'auteure que « les deux discours s'étaient réciproquement » sans que cette complémentarité des textes « ne minore la voix de l'étudiant » (207).
- 16 La cinquième partie pose plus spécifiquement les « sans-voix » en tant que malades ou malades potentiels. Intitulée « Parole intime et publics fragiles : enjeux de santé et relation de soin », elle s'ouvre sur une contribution décrivant les rapports de pouvoir biopolitiques sur lesquels reposent un dispositif cherchant à dépister – de force s'il le

faut – le cancer chez des publics d’ailleurs souvent catégorisés par l’institution péjorativement (ex. : personnes négligentes). Coralie Pereira Da Silva y souligne d’une part l’existence d’une sorte de marché de la participation, dans la mesure où « dans un contexte de restriction budgétaire [...], les publics dit éloignés, constitués comme une priorité par les financeurs institutionnels, se retrouvent au cœur de stratégies de distinction des acteurs relais » (214). D’autre part, elle montre, à partir d’une observation d’action de dépistage dans un centre social accueillant principalement des personnes originaires d’Afrique subsaharienne, comment cet impératif participatif conduit à des situations de non prise en compte du consentement de ces personnes, donnant lieu à « des formes de violence symbolique vis-à-vis des usagers des structures concernées qui les placent dans des situations de réception que l’on peut qualifier de “semi-contraintes” » (216).

- 17 La contribution suivante, qui décrit des entretiens médicaux entre médecins et enfants atteints de maladie chronique, s’attardent à redonner un peu de pouvoir d’agir aux patients et patientes prises dans ce rapport de soin. Là, Sarah Bonnard, Margaux Bressan et Carla Vaucher insistent sur les moments où les enfants subvertissent (même brièvement et à la marge) la relation fortement inégalitaire qui régit le cadre d’une visite médicale. Répondant aux questions qui ne leur sont pas directement adressées ou mobilisant leurs connaissances acquises par l’expérience de la maladie et de la clinique pour négocier leur traitement, les enfants, en tant qu’acteurs sociaux à part entière, ont conscience de la place dominée qu’ils occupent dans ces interactions et tentent, en y parvenant parfois, de la négocier.
- 18 Le troisième et dernier texte de cette partie décrit, à partir d’une enquête sur la présence numérique des personnes porteuses d’anomalies dermatologiques, les effets contradictoires des luttes pour la diversité et la reconnaissance. Paola Sedda et Nataly Botero étudient comment, sur leur page Instagram, des femmes mettent en scène la transformation de leur stigmatisme en atout sous la forme de véritables *success stories*, racontant leur revanche dans un monde qui leur était hostile et auquel elles ont réussi à s’adapter pour y être finalement reconnues. Mais, répondant souvent aux normes génériques et aux logiques économiques des plateformes, « les stratégies déployées par ces femmes peuvent aboutir à une célébration paradoxale de la norme sociale qui a généré le mépris » (240). En effet, comme le soulignent très justement les auteures, « la lutte pour la reconnaissance impliquant un mouvement vers l’égalisation des droits et leur élargissement à de nouvelles catégories subalternes est remplacée par la célébration de l’individualisme contemporain et sa recherche – très inégalitaire – du “bien-être” » (229).
- 19 L’ouvrage se poursuit avec une sixième et dernière partie intitulée « Représentations et circulations médiatiques des paroles dominées ». Un premier texte de Virginie Lethier et Cyrielle Montrichard étudie la visée argumentative d’articles parus dans la presse des tranchées pendant la Première Guerre mondiale. Mobilisant des entrées d’analyse discursive, il montre comment une parole de soldats émerge malgré la censure en se positionnant vis-à-vis d’autres articles qui paraissent dans la presse nationale au même moment. Les auteures montrent par-là que même « si la presse des tranchées n’est pas le lieu d’une critique ou d’une parole transgressive explicite, elle constitue néanmoins un espace de mise à distance et de dénonciation du discours des grands quotidiens » (255).

- 20 Annonçant l'entretien qui suit sur « les médias des “sans voix” », et faisant écho aux textes de la troisième partie, en particulier celui sur le *community organizing* à Los Angeles, la deuxième contribution, signée Ana Cristina Suzina, décrit, à partir de l'observation de 29 *comunicadores populares*, les ambivalences de ces médias alternatifs brésiliens. En effet, ces derniers fournissent aux groupes dominés (paysans sans terre, etc.) les moyens de leur expression et représentation médiatiques, tout en encadrant cette parole, au moins partiellement, « de manière à répondre aux codes de communication dominants des arènes médiatiques » (258). Une fois de plus, une dynamique complexe est repérée par l'auteure, entre appropriation journalistique, légitimation d'une parole généralement marginalisée et contribution au mouvement social.
- 21 Cette sixième partie se termine sur un entretien avec John Downing qui revient sur son parcours de recherche consacré depuis les années 1960 à l'étude de toutes les formes alternatives de médias (brochures, journaux, radio, chaînes, blogs, etc.). Après avoir souligné l'impasse qui consisterait à définir catégoriquement ce que serait un « nano média » (272), l'auteur rappelle cependant, qu'outre leur taille, leur temporalité (cycle de vie) et leur impact beaucoup plus fort sur leurs destinataires, les principales caractéristiques des médias alternatifs sont le rapport qu'ils entretiennent avec les mouvements sociaux, les spécificités de leur public et leur usage du numérique dans le cadre du mouvement social transnational.
- 22 Une impressionnante conclusion, en forme de synthèse problématisée des précédentes contributions, clôt l'ouvrage. Trois séries de questions y sont repérées : 1) quelles sont les conditions sociales et historiques de possibilité et de légitimité des discours des « sans voix », dans le cadre d'un échange aussi asymétrique qu'est celui qui unit un donateur et un bénéficiaire ? 2) Quelles sont les marges de manœuvre offertes par ces dispositifs de mise en relation, notamment en termes de conservation/subversion d'un ordre symbolique institué ? 3) Est-ce que, et si oui comment, les discours produits dans ce cadre acquièrent un pouvoir proprement politique de faire exister ce qui y est dit ? (285). Pour répondre à ces questions, Claire Oger, Émilie Née et Benjamin Ferron proposent un développement en trois temps, revenant sur l'apport de l'ouvrage à l'analyse tout d'abord des problèmes publics, puis des dynamiques de politisation/dépolitisation et enfin des processus de domination/émancipation des groupes dominés.
- 23 Si les textes réunis relèvent pour la plupart de l'étude des problèmes publics, mettant au travail les acquis notionnels de cette dernière (entrepreneurs et entrepreneuses de cause, carrière, publicisation, etc.), ils permettent surtout de poser « explicitement et politiquement la question des conditions pratiques de suspension, de limitation voire d'inversion provisoire du monopole de la parole publique légitime » (286), sorte de problème de « deuxième génération ». En effet, tout l'intérêt de l'ouvrage est de chercher à « comprendre les mécanismes relationnels qui conduisent à rendre inacceptable la privation relative de parole publique des dominés » (290-291), et d'analyser dès lors non pas la liberté d'expression mais l'égalité d'expression, soit l'autorité discursive, comme problème public constitué en soi. Ce « nouvel esprit de la démocratie » (295) qu'est l'impératif délibératif, apparaît dès lors comme très ambivalent, certains textes décrivant certes l'émergence et la consolidation de collectifs subalternes, mais d'autres démontrant l'existence de politisations

paradoxaux, d'évitement de la conflictualité voire carrément d'instrumentalisations de la parole des dominés :

En sorte que l'autorité, loin de se trouver toujours – au cours des processus étudiés – infléchie ou déportée vers la parole des « sans-voix », se trouve bien souvent au contraire confortée comme une prérogative des institutions, qui encadrent et orientent la parole recueillie, sélectionnent et valident ses formes autorisées ou réputées pertinentes (300).

- 24 On passerait donc d'un silence à une mise sous silence (Orlandi 1996), si ces dispositifs n'offraient tout de même parfois (parfois même peut-être malgré eux) des possibilités de subjectivation politique. Car ces derniers restent des occasions potentielles de rencontres et de socialisation, et permettent parfois l'acquisition « d'un sens tactique sur le plan du discours » (301), dans la mesure où le poids des normes discursives légitimantes ne donne pas toujours lieu à des encadrements maximaux, avec tentatives de substitution de la part des intermédiaires, mais également à des espaces de co-construction et de transmission. Ce constat permet de conclure l'ouvrage en proposant d'ajouter au modèle pédagogique de la parole demandée et à celui, révolutionnaire, de la parole prise (Defrance 1988), le modèle logopédique de la parole donnée, qui « postule la nécessité de créer des structures de contreponds permettant d'encourager voire forcer la diversification des expressions dans les espaces des débats publics » (309).

---

## BIBLIOGRAPHIE

Defrance, Jacques. 1988. « "Donner" la parole. La construction d'une relation d'échange », *Actes de la recherche en sciences sociales* 73, « Penser la politique », 52-66

Deleuze, Gilles & Félix Guattari. 1975. *Kafka, pour une littérature mineure* (Paris : Minuit)

Gal, Susan. 1995. « Review of *Language and the "Arts of Resistance"* by James Scott », *Cultural Anthropology* 10, 407-424

Maurer, Sophie & Emmanuel Pierru. 2001. « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de sciences politique* 51, 371-407

Orlandi, Enni. 1996. *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens* (Paris : Editions des Cendres)

## NOTES

1. Scott définit l'infrapolitique comme « une politique menée à condition qu'elle ne se déclare pas comme un acte politique, une politique de désaveu du politique qui opère sous les radars officiels » (15).

2. Pour une discussion théorique et méthodologique du travail de Scott, voir Susan Gal (1995).

---

## AUTEURS

**MANON HIM-AQUILLI**

Université de Franche-Comté